



Union
syndicale
Solidaires

Fédération SUD Santé Sociaux

SANITAIRE - SOCIAL - MEDICO-SOCIAL

LA SÉGRÉGATION EN MARCHÉ

Suite à la conférence des métiers du 18 Février, mais surtout aux mobilisations historiques de notre secteur, le gouvernement a consenti à octroyer « un complément de rémunération aux personnels socio-éducatifs », (une prime dans la FPH donc pas de cotisation pour les fonctionnaires)

AXESS, organisation patronale, et la CFDT ont signé un accord obéissant aux directives du 1^{er} ministre.

Depuis des décennies, notre secteur traverse une crise majeure qu'ils qualifient de crise d'« attractivité ». Crise dont ils sont entièrement responsables !

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux, elle est le résultat des politiques austéritaires des divers gouvernements : dégradation des conditions salariales, des conditions de travail, des conditions d'accueil et de prise en charge, perte de sens, souffrance au travail, conséquence des pratiques managériales technocratiques et déshumanisantes.

CONTRE UN ACCORD INDIGNE ET DÉSHONORANT !

La Fédération SUD Santé Sociaux a toujours défendu des valeurs d'équité, de justice et de solidarité.

Cet accord qui nous est proposé témoigne d'une volonté de ségrégation que nous condamnons :

SÉGRÉGATION SALARIALE : plus de 200 000 salarié-e-s restent exclu-e-s de cette mesure

SÉGRÉGATION SEXISTE : parmi ces 200 000 salarié-e-s, près de 90 % sont des femmes

SÉGRÉGATION DE CLASSE : les plus mal payé-e-s, les plus précaires, pourtant indispensables au bon fonctionnement de nos institutions, se trouvent une nouvelle fois méprisé-e-s, déconsidéré-e-s, nié-e-s. Alors que dans le même temps est proposée une prime de 517 € pour les médecins.

**Le reniement des valeurs humaines, éthiques,
que nous défendons toutes et tous, vaut-il 183 € ?**

C o m m u n i q u é d e P r e s s e





Fédération SUD Santé Sociaux

MISE EN DANGER DES SALARIÉ-ES ET DES PUBLICS

Solidaires
Union
syndicale

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux, cet accord discriminatoire, outre son caractère éthiquement insoutenable, va aggraver davantage encore les conditions d'exercice déjà déléguées de nos missions. Tous les métiers dans nos établissements participent à leur bon fonctionnement.

Au sein des mêmes services vont se côtoyer les heureux-ses (?) élu-e-s et les exclu-e-s méprisé-e-s !

Ce choix idéologique va participer tout autant à la mise en danger des salarié-e-s eux-mêmes que des personnes auprès desquelles nous intervenons.

L'employeur en sera tenu pour responsable !

NOUVEAU PAS VERS LA MARCHANDISATION

Cette exclusion des professions « support » qui, par leur expérience propre à nos champs professionnels, participent à la réussite de nos missions, bizarrement vient s'appliquer aux secteurs les plus facilement externalisables. L'orientation vers la marchandisation de nos secteurs ne trompe personne. Les chantres des politiques libérales, des appels d'offre et des Contrats à Impacts Sociaux y voient à n'en pas douter une aubaine qu'il faut saisir...

DES NÉGOCIATIONS VERS UNE CONVENTION COMMUNE BIEN MAL ENGAGÉES

L'esprit de cet accord, son caractère discriminatoire mâtiné de libéralisme autoritaire et triomphant, augure mal des prochaines négociations vers une convention commune. Il témoigne de la volonté du gouvernement, soutenu par les signataires de cet accord, d'accentuer la concurrence entre salariés, de la division et du chacun pour soi. L'aspect « méritocratique » des premières ébauches de propositions vont dans le même sens.

Cette orientation idéologique est diamétralement opposée aux principes qui ont construit et ont guidé le travail social depuis toujours. Principes que, déterminé-e-s, nous continuerons de défendre.

C o m m u n i q u é d e P r e s s e



Public-Privé :

Mêmes attaques - mêmes combats !

Tout comme dans le secteur non lucratif, l'extension du Ségur de la Santé annoncée pour toutes et tous s'est transformée en prime de revalorisation excluant le personnel technique et administratif pourtant indispensables aux fonctionnements des structures. Moins de personnel mais toujours autant d'accueil en protection de l'enfance dans des conditions inadaptées à la souffrance déjà vécue par les enfants et adolescents. Le temps éducatif consacré aux familles est "compté".

Le service public pallie aux manques de la psychiatrie, de l'Aide Social à l'Enfance et des Maisons Départementales de la Personne Handicapée.

Pour acheter le silence : une prime... Plus de dégel du point... Plus de titularisation mais recours aux CDI et à l'intérim. La solution proposée par les départements : externaliser et privatiser les places d'accueil.

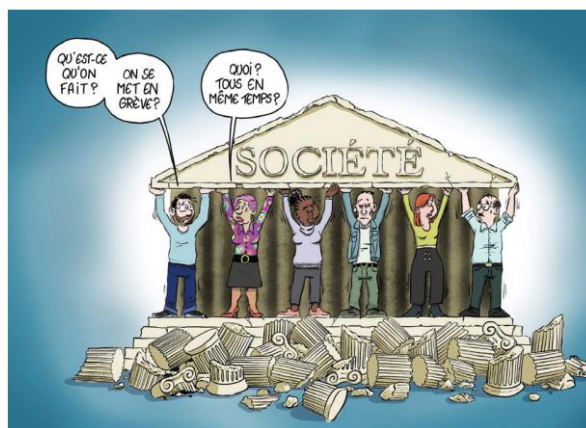
RÉSISTANCES

Les 31 mai et 1^{er} Juin, la Fédération SUD Santé Sociaux soutient et s'associe à l'appel lancé par les « Rencontres Nationales du Travail Social en Lutte », pour 2 jours de grève et de mobilisation partout en France.

Au sein des collectifs, en intersyndicales avec les syndicats de lutte, dans chaque établissement et service, elle appelle à la tenue d'Assemblées Générales.

La Fédération SUD Santé Sociaux appelle à ce que chaque salarié-e, étudiant-e, intérimaire, agent-es ... interpelle les représentant-e-s des employeurs, des syndicats, des administrations, des candidats aux élections législatives.

L'avenir du travail social, et pour des années, se décide aujourd'hui !



31 MAI / 1^{er} JUIN

2 jours de grève pour :

- Une **augmentation immédiate des salaires** pour l'ensemble des personnels soignants, techniques, administratifs, de la santé, du social et médico-social de 400€ net mensuel, + 30 % (recommandées comme urgence par le livre vert), soit l'équivalent de 80 points d'indice supplémentaires dans la FPH.
- **Un salaire net minimum à 1700€.**
- L'octroi à l'ensemble des salarié-e-s du secteur de la BASSMS, ainsi qu'à tous les agent-es encore exclu-e-s, de la prime de 183 €, **préalable à toute négociation.**
- Une **convention collective commune de haut niveau**, qui va dans le sens d'une amélioration nette de nos salaires et de nos conquises, dans le cadre de négociations sincères et loyales.
- Une carrière avec évolution linéaire et sans barrage pour tous-tes les agent-es et salarié-es de la santé, du social et du médico-social dans le public comme dans le privé.
- Contre l'individualisation de nos carrières, la course à la rentabilité.
- Pour la rémunération de tous les étudiant-es et travailleurs-eu-ses en formation et l'augmentation des capacités de formations dans les secteurs du sanitaire, social, médico-social et de l'animation.
- Pour l'ouverture de places dans le social, le médico-social et l'animation à hauteur des besoins
- La fin de la marchandisation de la santé, du social et du médico-social au profit d'un grand service public.
- L'arrêt de SERAFIN PH et de la T2A.
- La reconnaissance sans condition en maladie professionnelle de tous les personnels de santé et d'action sociale atteints par le covid-19.
- Un plan d'embauche massif à la hauteur des besoins remontés par les services tant pour l'hôpital, pour les EHPADs et pour toutes les structures du social et du médico-social. Ainsi que l'arrêt des contrats précaires qui se traduirait par des stagiarisations et titularisations rapides dans la FPH et des CDI dans le privé.
- La création d'emplois massive à hauteur de 400 000 embauches tous secteurs confondus et sur des statuts pérennes :
 - 100 000 pour la santé
 - 100 000 pour le social et le médicosocial
 - 200 000 dans les EHPADs
- Pour la mise sous contrôle citoyen des instances de « négociations »
- Pour l'arrêt de la répression aveugle des contestataires et des lanceuses et lanceurs d'alerte, seule réponse d'un État policier aux abois.

Pour l'amélioration des conditions d'accueil et de prise en charge de la population
Pour l'amélioration de nos conditions de travail
Pour retrouver du sens à nos missions !

Paris le 23 mai 2022

Contact : Ramon VILA : 06 01 73 71 28

